

DÉPARTEMENT  
de la Haute Garonne

ARRONDISSEMENT  
de Toulouse

COMMUNE  
de Saulhac

En session extraordinaire

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de Saulhac

1920

L'an mil neuf cent vingt et le vingt cinq avril

à 10 heures du matin le Conseil Municipal de la Commune de Saulhac s'est réuni à la Mairie en session extraordinaire et sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gay adjoint au Maire

Etaient présents : MM.

Gay, Vermes, Bonnet, Bergal  
Gioihac et Bentadou

Etaient absents : MM.

St Amans André, Gossagne

M. Pernbes.

a été élu Secrétaire.

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il y aurait lieu d'entourer, d'un mur et d'une grille, le monument élevé à la mémoire des enfants de la Commune morti pour la Patrie. La dépense s'éleverait en totalité à la somme de mille cinq cents francs. (1500).

Comme il y aura plusieurs corps d'état appelés à effectuer ce travail, M. le Maire demande au Conseil l'autorisation de faire effectuer ce travail par voie de régime économique.

Le Conseil vu l'exposé de Monsieur le Maire décide qu'il y a lieu de faire effectuer ce travail en régime et prié Monsieur le Préfet de vouloir bien approuver la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Saulhac les jours, mois et an que dessus et ont signé les membres présents

Pour Copie Conforme

J. Le Maire

Gay



Vu et approuvé  
Toulouse, le 7 mai 1920  
Par le Préfet  
Le Commissaire de l'Instruction délégué

